



HABITAT

Présentation pour
programmation de
l'habitat

Article 10 du règlement
du 15/11/15

Article 10 du règlement
du 15/11/15

En cas de suppression d'une réservation pour programmation de logements et d'un secteur de voirie sociale
ou sont les règles de l'article 10/11/15 qui s'appliquent.

Commune

Arrondissement

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU - H

DECLINAISON
COMMUNE

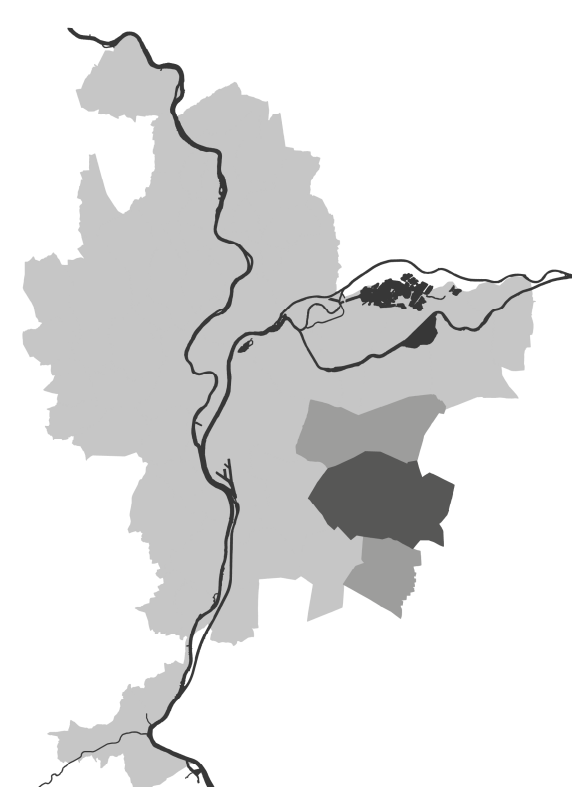
MODIFICATION N°4
APPROBATION - 2024

SAINT-PIREST NORD

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT

C.2.5 - Habitat

Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune
OFFI. DEL. AN. HABITAT. OFFICIAL. SAINT-PIREST. NORD. 000.16401

MÉTROPOLE
GRAND LYON

Agence d'urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise